Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

la HACA participe à Tunis au colloque international état - médias : quelle gouvernance publique des medias en période de transition démocratique ?

17 avr 2018

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle a pris part, les 12 et 13 avril 2018, au colloque international sur l'indépendance des médias autour du thème "État-Médias : la gouvernance publique des médias en période de transition démocratique", et ce, dans le cadre des activités de célébration du cinquantenaire de l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information (IPSI) de Tunis.

Lors de cet événement, la HACA a été représentée par M. Akhiate Yassine, Haut Cadre au département études et développement (DED). Ont également participé à cette rencontre un conclave de responsables Tunisiens dans le domaine des médias et d'universitaires Marocains, Algériens, Tunisiens, Libyens et Égyptiens, afin de faire part de leurs expériences dans le développement de l'action médiatique dans leurs pays respectifs et la mise en œuvre du rôle de l'État versus Médias dans la protection des droits et des libertés, outre le renforcement de l'accès à l'information dans un espace public libre.

La cérémonie d'ouverture de cet événement scientifique de haut niveau a été marquée par une allocution d'ouverture de Mme Jouheina Gharib, Présidente de l'Université de La Manouba, ainsi que par le mot du représentant résident à Tunis de la Fondation Konrad Adenauer Stiftung, et la mise en contexte du cadre général du colloque présentée par le coordinateur scientifique du colloque, Pr Abdelkrim Hizaoui, Directeur central de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation Tunisien.

Après une journée de débats, marquée par des interventions scientifiques, une table ronde consacrée à l'indépendance des médias vis-à-vis du pouvoir politique a été organisée avec la participation des professionnels et des acteurs médiatiques, à leur tête le ministre tunisien chargé des relations avec les instances constitutionnelles, la société civile et des droits de l'Homme, M. Mehdi Ben Gharbia, le

Président de la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA,Tunisie), Pr. Nouri Lajmi, le PDG par intérim de la Télévision Tunisienne, M. Abdelmajid Mraïhi, ainsi que M. Yassine Akhiate de la Haca Maroc.

Lors de cette table ronde, M. Akhiate a présenté l'expérience marocaine en matière de régulation du secteur de l'audiovisuel dans tous ses aspects (économiques, socioculturels et politiques) en mettant l'accent sur l'expertise accumulée en matière de monitoring et de jurisprudence qui ont permis à la Haute Autorité de se hisser au niveau des régulateurs les plus avancés du Bassin méditerranéen et du continent africain. Il a également mis en exergue l'indépendance institutionnelle de la HACA comme une caractéristique majeure en matière de prise d'initiative pour le traitement de nombre de thématiques allant de l'approche genre, à la protection de l'environnement, de l'éducation aux médias et de la diversité culturelle, ou encore aux questions relatives à l'humanisme numérique dans une sphère médiatique en mutation continue.

Intervention du ministre tunisien chargé des relations avec les instances constitutionnelles, la société civile et des droits de l'Homme, M. Mehdi Ben Gharbia. Yassine Akhiate est au centre.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B